

Accueil > Vie au travail

Arrêt de travail : la proposition choc de l'Assurance maladie pour les limiter

Afin de réduire son déficit qui s'élève à 13,8 milliards d'euros en 2024, l'Assurance maladie propose une série de mesures, dont la limitation de la durée des arrêts de travail.

Vidéo Capital - Arrêt de travail : la proposition choc de l'Assurance maladie pour les limiter



Par **Guilhem Poujol**

Publié le 25 juin 2025 à 13h24.

🕒 Lecture : 2 min

🔖 Lire plus tard 🗨️ Partager

Recevoir les alertes : **arrêt maladie** ☐

La suite sous cette publicité

Publicité

Les finances de la "Sécu" sont dans le rouge. Après plusieurs années de redressement des comptes suite à la crise sanitaire de 2020, la situation financière de l'Assurance Maladie s'est nettement dégradée en 2024, avec un déficit qui s'est établi à 13,8 milliards d'euros. «*Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des pathologies chroniques, la croissance des dépenses d'assurance maladie va se poursuivre dans les prochaines années, alerte Thomas Fatome, directeur de la caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam). Nous sommes à un point de bascule. Préserver notre système de santé solidaire, c'est désormais faire des choix clairs et structurants, dans un dialogue lucide et exigeant avec l'ensemble des acteurs.*» Le déficit de la Sécu pourrait même atteindre 35 milliards d'euros par an à l'horizon 2030.

Publicité

Dans ce contexte tendu, l'Assurance maladie a publié mardi 24 juin un rapport qui préconise la mise en place d'une série de mesures pour tenter de résorber son déficit. Ainsi, dans le but de réduire l'absentéisme au travail, la Cnam propose notamment de limiter la durée des arrêts maladie pouvant être prescrits par les médecins «de ville» à 15 jours et à un mois en primo-prescription en cas d'hospitalisation. L'objectif étant de garantir «*un vrai suivi médical de la personne arrêtée*» et de favoriser un retour au travail en cas d'amélioration de l'état de santé du salarié. Après ce premier arrêt de travail à durée limitée, l'Assurance maladie préconise de limiter la durée des prolongations à deux mois maximum, afin de «*prévenir la désinsertion professionnelle liée aux arrêts longs*».

Repenser le dispositif des affections longue durée

De plus, l'Assurance maladie propose également de repenser le dispositif des affections longue durée (ALD), qui permet la prise en charge de pathologies qui nécessitent un traitement prolongé. Elle préconise l'instauration d'une gestion plus dynamique des entrées et sorties du dispositif ALD. Il s'agit par exemple de réévaluer le dispositif pour les personnes en situation de guérison ou de rémission de certaines pathologies, au bénéfice d'un dispositif de suivi et surveillance renforcés.

La suite sous cette publicité

Publicité

L'objectif étant toujours le même, à savoir favoriser la reprise du travail pour les salariés qui voient leur état de santé s'améliorer. «*En cas de rechute ou d'aggravation, le dispositif serait naturellement à nouveau déclenché*», précise l'Assurance Maladie. Une proposition complémentaire consiste à réviser la prise en charge à 100% des prestations ou des produits de santé dont l'efficacité ne justifie pas de remboursement intégral.

À lire aussi

Arrêt maladie : bonne nouvelle pour les salariés qui tombent malades durant leurs congés ?

nettement accélérée depuis 2020 (+4,2% en moyenne contre +0,6% entre 2010 et 2019). Pour réduire ses dépenses, la Sécu demande aux laboratoires de «réinstaurer une hiérarchie des prix cohérente avec des progrès thérapeutiques reconnus». Mais également de déployer pleinement le potentiel d'économies des médicaments génériques, dont les prix sont bien moindres.

La suite sous cette publicité

Publicité

Evidemment, toutes ces mesures ne pourront pas forcément être mises en place à court terme. L'Assurance maladie les présentent comme des pistes à étudier : «Certaines propositions, ne faisant pas l'objet d'un consensus, sont présentées comme des options afin d'être soumises au débat public», notamment lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale pour 2026 Elles pourraient ainsi pousser le gouvernement à agir, alors que ce dernier a déjà été alerté par un comité d'expert, la semaine dernière, d'un «risque sérieux» de dérapage des dépenses de santé.

Thèmes associés

ARRÊT MALADIE

SÉCURITÉ SOCIALE

ASSURANCE-MALADIE

DÉFICIT

FRAUDE SOCIALE

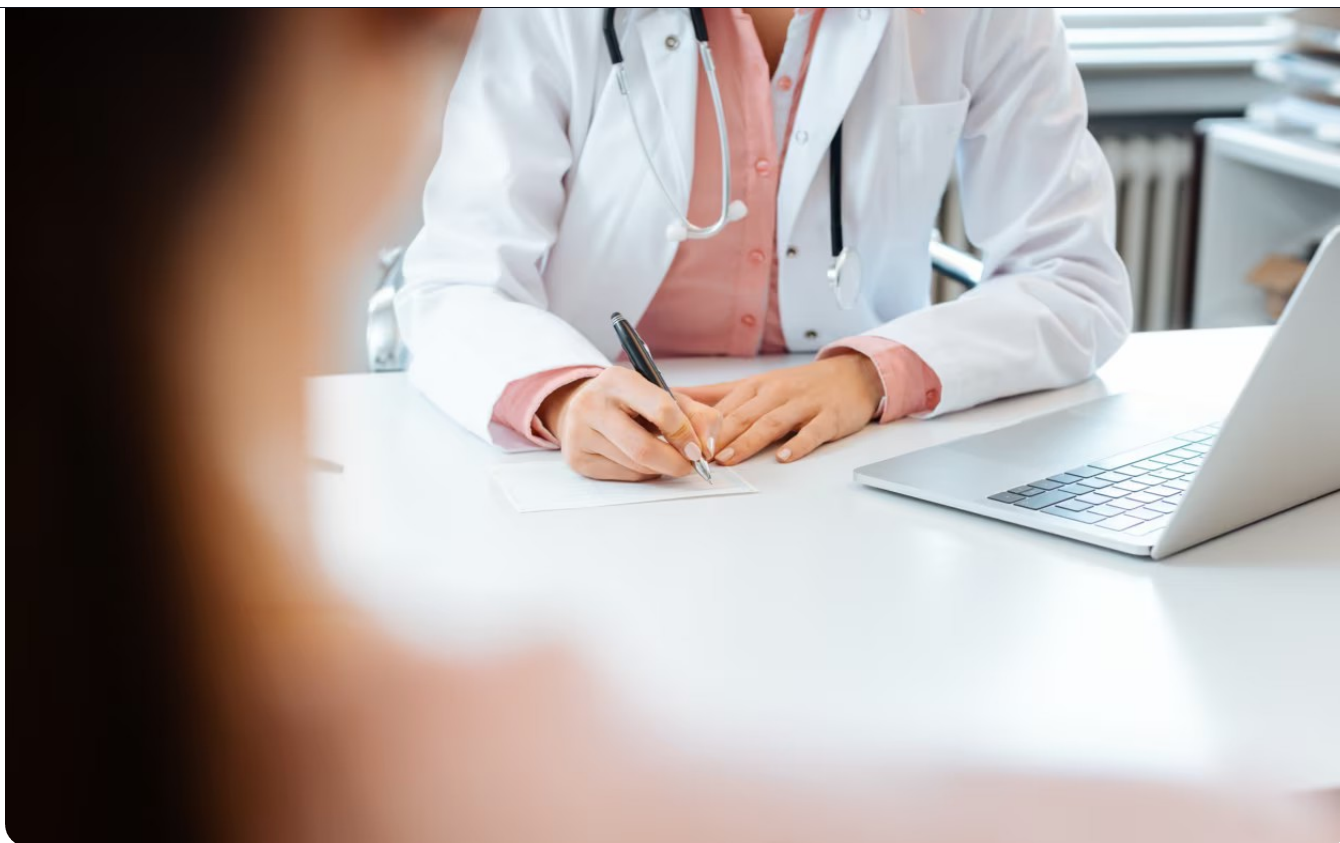
ARRÊT DE TRAVAIL

Outbrain

Les + lus : Vie au travail

1

ARRÊT MALADIE



ARRÊT MALADIE

L'Assurance maladie veut limiter les arrêts de travail : les médecins haussent le ton

L'Assurance maladie a lancé une nouvelle campagne de «mise sous objectif» ciblant les médecins généralistes les plus prescripteurs de journées d'arrêt maladie. Une mesure qui entrera en vigueur le 1er septembre et qui suscite la colère des syndicats.

ARRÊT DE TRAVAIL

L'Assurance maladie annonce la fin des arrêts de travail papier pour juin 2025



ARRÊT MALADIE

Arrêt maladie : les indemnités maximales versées par la Sécu seront bien abaissées



La suite sous cette publicité

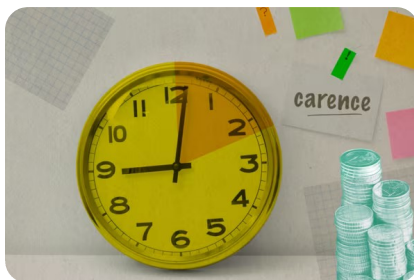
Publicité

Allez + loin



ARRÊT DE TRAVAIL

Arrêts de travail : la Cour des comptes propose de réduire vos indemnités, voici comment



ARRÊT DE TRAVAIL

Arrêt de travail : allonger le délai de carence, une mesure vraiment efficace ?



ARRÊT MALADIE

Cette nouvelle (et discrète) règle d'indemnisation des arrêts maladie peut vous coûter cher

La suite sous cette publicité

Publicité

Outbrain



[Mentions légales](#)

[Conditions générales d'utilisation](#)

[Charte pour la protection des données](#)

[Gérer les cookies](#)

[Gérer le consentement Utili](#)

[S'abonner](#)

[Equipe éditoriale](#)

[Aide et Contact](#)

[Publicité](#)

[Demande d'utilisation de nos contenus](#)

Suivre Capital